- 1. Débitrice: Mandorex Société Fiduciaire SA, rue Saint-Victor 20, 1227 Carouge
- 2. Remarques: Contrôle et vérification de bilans, établissement de comptes, gérer et administrer tous biens; représenter d'autres personnes physiques et morales, organiser et réorganiser des sociétés ou toutes personnes morales; achat, vente, construction et exploitation de biens immobiliers; revente, construction et exploitation de biens immobiliers; remise de commerces; exécution d'expertises comptables ou de missions d'arbitrage.

 Sont déposés dès ce jour:

 1. L'état de collocation

 2. l'état de revendication

 3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte

- nécessité.

Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours dès la date du dépôt pour:

1. intenter action contre l'état de collocation.

- 2. demander la cession des droits pour contester une revendication.
- 3. recourir contre une décision d'insaisissabilité. (Réf. no 1).

Office des faillites Rhône-Arve

1227 Carouge

(00496726)